

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°566 – 10 janvier 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Hausse des principaux indicateurs de l'activité économique dans l'UEMOA en novembre 2024

Selon le dernier [bulletin mensuel des statistiques de novembre](#) de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité de l'UEMOA ont enregistré une hausse en novembre. L'indice de la production industrielle maintient sa forte progression, soit +14,8 % en glissement annuel (g.a.), tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté respectivement de 4,8 % et 4,1 % en g.a. En outre, l'indicateur moyen du climat des affaires dans l'UEMOA, traduisant les opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture, a légèrement diminué, de -0,2 point en g.a., reflétant notamment les diminutions des scores de 4 pays de l'Union, dont les plus fortes concernent la Guinée-Bissau (-1,6) et la Côte d'Ivoire (-0,9) ; le Niger (+2,6) et le Bénin (+1,3) étant les pays ayant enregistré les plus importantes hausses de leurs scores tandis que celui du Burkina Faso est resté stable. Enfin, le taux d'inflation dans l'UEMOA s'est établi à 2,5 % en g.a. en novembre 2024, contre 3,4 % le mois précédent. Ce ralentissement est principalement porté par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, dont la contribution à l'inflation est passée de +2,1 points de pourcentage en octobre à +1,5 en novembre 2024.

Le chiffre à retenir

16,9 M

La production (en barils) de pétrole du champ Sangomar en 2024, dépassant l'objectif initial de 11,7 M de barils.

Le groupe Azalaï obtient 10 M EUR auprès de l'IFC

Le 23 décembre 2024, la Société financière internationale (IFI), membre du groupe Banque mondiale, [a annoncé](#) un financement de 10 M EUR en faveur du groupe Azalaï Hotels afin de soutenir le secteur du tourisme et la création d'emplois en Afrique de l'Ouest. Ce financement permettra en particulier de répondre aux besoins en fonds de roulement du groupe et de soutenir ses projets d'expansion régionale, notamment l'ouverture de l'Azalaï Hôtel Dakar (Sénégal), la reconstruction de l'Azalaï Hôtel Ouagadougou (Burkina Faso) et la rénovation du Grand Hôtel Bamako (Mali). Il est soutenu par le [Mécanisme de financements mixtes](#) (BFF) du Guichet de promotion du secteur privé (PSW) de l'Association internationale de développement (IDA), visant à atténuer les risques financiers des investissements dans les PME, l'agro-industrie et les projets innovants.



Démarrage de la production de gaz dans le cadre du projet GTA

Le [champ gazier de Grand Tortue Ahmeyim](#) (GTA), opéré par BP avec une participation directe de 56 %, aux côtés de Kosmos Energy (27 %), Petrosen (10 %) et la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH, 7 %), a officiellement démarré sa production le 31 décembre 2024, avec un peu plus de deux ans de retard. Une fois entièrement mise en service, la Phase 1 de GTA devrait produire environ 2,3 M de tonnes de GNL par an. Une partie du gaz sera destinée aux marchés sénégalais et mauritaniens (pour entre autres l'alimentation d'une nouvelle centrale électrique de 225 MW, en cours de construction à N'Diago dans le sud de la Mauritanie). Pour rappel, le champ GTA est partagé à parts égales entre les deux pays.

Bénin

Approbation de la 5^{ème} revue MEDC/FEC et la 2^{ème} revue FRD

Le 17 décembre 2024, le [Conseil d'administration du FMI](#) a approuvé la 5^{ème} revue du programme du Bénin au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la Facilité élargie de crédit (FEC) ainsi que la 2^{ème} revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant le décaissement de 60,9 M DTS (80 M USD). Les performances au titre du programme ont été jugées solides. L'année 2025 devrait être la dernière année de consolidation budgétaire du cycle économique en cours, avec un déficit budgétaire attendu à 3 % du PIB, conformément à la norme régionale de l'UEMOA. Le FMI a cependant appelé les autorités à renforcer les politiques inclusives afin que la forte croissance économique (entre 6 et 6,5 % à moyen terme) qu'enregistre le pays bénéficie aux populations les plus vulnérables, et à demeurer vigilantes sur les risques liés à un environnement régional qui reste difficile (marqué entre autres par la fermeture de la frontière avec le Niger).

Burkina Faso

Adoption de plusieurs décrets d'application de la nouvelle loi minière

Le gouvernement a adopté les 18 et 26 décembre 2024 plusieurs décrets d'application du nouveau code minier, dont ceux portant sur (i) les modalités de constitution de la réserve nationale d'or du Burkina Faso et (ii) la fixation des taux et des modalités de transformation et de valorisation de la production industrielle de grande ou petite mine d'or et des autres substances minérales sur le territoire national. Ainsi, les principales modifications induites par ces 2 décrets sont (i) [le versement en or des dividendes prioritaires dus à l'Etat](#) ; (ii) la vente de tout ou partie de la production à l'Etat ; (iii) le paiement en or des condamnations pécuniaires prononcées ; (iv) le versement en or de la part dévolue à l'Etat dans les contrats de partage de production sur les actifs miniers de l'Etat cédés à des investisseurs dans le cadre de la convention négociée ; (v) [l'obligation pour tout titulaire de permis d'exploitation industrielle de transformer tout ou partie de sa production sur le territoire national](#).

Ralentissement de l'Inflation à 3,6 % en g.a en novembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 3,6 % en glissement annuel (g.a.) en novembre 2024, après 6,3 % le mois précédent. Ce ralentissement s'explique notamment par le fait, qu'à l'exception des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6,7 % en g.a), les prix au niveau des autres catégories ont été quasiment stables (hausse inférieure à 1 % pour certain) ou en baisses. On peut citer entre autres : la catégorie "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,7 % en g.a), les transports (+0% en g.a), les articles d'habillement et chaussures (+0 % en g.a), les restaurants et hôtels (+0,6 %) et les meubles,



articles de ménage et entretien courant du foyer (+0,1 %).

Cap-Vert

La Banque centrale relève ses taux

Le 19 décembre 2024, la [Banque centrale du Cap-Vert](#) a décidé d'augmenter ses principaux taux d'intérêts de 50 points de base, avec pour le taux directeur un passage de 1,75% à 2,25%. Cette décision intervient dans un contexte où le pays est confronté à des tensions sur ses comptes extérieurs, marquées notamment par la baisse des entrées nettes de financement au 3^{ème} trimestre 2024. Une situation imputable à la baisse des IDE et à l'augmentation des avoirs extérieurs nets des banques. En conséquence, les réserves de changes ont baissé et permettaient de couvrir 5,6 mois d'importation à fin septembre 2024.

Côte d'Ivoire

Lancement de la 2^{ème} phase de production du gisement Baleine

Le 28 décembre 2024, le groupe italien ENI Côte d'Ivoire et son partenaire ivoirien Petroci Holding ont procédé [au lancement](#) de la 2^{ème} phase de production du gisement d'hydrocarbures "Baleine", mis en production en août 2023. Cette étape devrait porter la production à 60 000 barils de pétrole brut par jour ainsi qu'à 70 M de pieds cubes de gaz naturel par jour (soit environ 2 M de mètres cubes), contre respectivement 15 000 et 25 M pour la [phase 1](#)). A l'horizon 2027, [selon ENI](#), l'objectif de production serait de 150 000 barils de pétrole brut par jour et 200 M de pieds cubes de gaz. Pour rappel, les réserves du champ Baleine sont estimées à 2,5 Mds de barils de pétrole brut et à environ 3 300 Mds de pieds cube de gaz naturel, devançant Calao, le 2^{ème} plus grand gisement du pays dont les réserves

en pétrole sont estimées entre [1 et 1,5 Md](#) de barils de pétrole.

Environ 140 M EUR de la BAfD pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Le 18 décembre 2024, le groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) des prêts d'un montant total de 139,7 M EUR en faveur du Projet d'amélioration des compétences, de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes. Ces financements visent à (i) soutenir l'insertion professionnelle des jeunes, en arrimant l'offre de formation aux besoins du secteur privé productif ivoirien ; (ii) accompagner les jeunes Ivoiriens pour la création d'entreprises viables et à stimuler le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en particulier. L'accent sera particulièrement mis sur la formation et la réinsertion des jeunes (plus de 8 700, dont 50 % de femmes) dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'économie numérique, de l'agrobusiness, de l'économie bleue et du textile et habillement.

30,5 M EUR de la BAfD pour renforcer la gouvernance financière et la compétitivité économique

Le 18 décembre 2024, le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement [a accordé](#) un prêt budgétaire de 30,5 M EUR pour le renforcement de la gouvernance financière et de la compétitivité économique de la Côte d'Ivoire. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la première phase du Programme d'appui à la transformation économique et à la gouvernance inclusive. Dans un premier volet, il vise à soutenir la consolidation des recettes fiscales à moyen terme, notamment la rationalisation des exonérations dans le cadre du Code des investissements et la mise en œuvre de la facturation électronique. Un deuxième volet soutient la gouvernance du secteur des transports, accompagnant la



classification, l'immatriculation du réseau routier et le transfert de compétences aux collectivités territoriales en matière d'entretien routier. Enfin, un troisième volet dans le secteur de l'énergie vise à appuyer la mise en œuvre du code de l'électricité, la réalisation des audits énergétiques dans le secteur public et l'adoption de textes sur le code de la bioénergie.

Guinée

Signature d'un accord avec SPIC pour la construction d'une raffinerie d'alumine

L'Etat guinéen et l'entreprise chinoise SPIC (Power Investment Corporation), spécialisée dans l'énergie et la production d'aluminium, ont [signé une convention](#) relative à la construction d'une raffinerie de transformation de bauxite pouvant traiter 1,2 M de tonnes d'alumine par an. Les travaux de construction devraient débuter en mars 2025 et s'achever fin 2027, avec une phase d'exploitation prévue dès juin 2028. La construction de la raffinerie inclura une centrale thermique d'une capacité d'environ 250 MW, dont 100 MW seront mis sur le réseau public. L'accord prévoit également d'autres dispositions tels que (i) le droit pour l'Etat de retirer la concession minière si au 31 décembre 2028, la société n'a pas débuté la production commerciale; (ii) l'octroi de bourses pour des études en Chine et (iii) des formations et stages pratiques en Chine pour des cadres de l'administration guinéenne.

Mali

L'Etat accroît sa participation dans le capital de la BNDA

Le 18 décembre 2024, le gouvernement malien [a acté](#) le rachat des parts dans le capital social de la Banque Nationale de Développement Agricole de la Société Allemande d'Investissement et de Développement

(21,4 %) et du Crédit Coopératif (9,7 %), qui avaient annoncé leur décision de céder leurs actions. Ces acquisitions portent dorénavant à 77,3 % la participation de l'Etat dans le capital social de la BNDA. En 2023, cette dernière était la 3^{ème} plus importante banque au Mali, avec un total bilan de 881,9 Mds FCFA (1,3 Md EUR). Elle a enregistré pour cette même année un résultat net de 5,1 Mds FCFA (7,8 M EUR), en baisse de 56,6 % par rapport à 2022.

Mauritanie

Octroi par le MCC d'une nouvelle subvention de 27 M USD

Le ministère de l'Economie et des Finances mauritanien et la Millenium challenge corporation (MCC) ont signé un accord de subvention de 27 M USD visant [à moderniser le secteur de l'électricité du pays, et renforcer sa résilience climatique](#). Le 1^{er} volet de cette subvention a pour objectif le renforcement des capacités de production d'énergies renouvelables ainsi que la régulation du réseau électrique mauritanien, visant à atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030. En 2024, le taux de couverture électrique atteignait 49%, et la part du renouvelable dans le mix du pays 22%. Un second volet de subventions viendra quant à lui renforcer les capacités du gouvernement à planifier et mettre en œuvre des plans de résilience pour faire face aux chocs environnementaux.

Niger

Le budget 2025 en hausse de 4 %

Le gouvernement [a adopté](#) le 31 décembre 2024 l'ordonnance portant loi de Finances pour l'année budgétaire 2025. Celui-ci s'équilibre en ressources et en charges à 3 033,3 Mds FCFA (4,6 Mds EUR), soit une hausse de 4,1 % par rapport 2024. Selon les autorités, le budget 2025 prévoit de nouvelles mesures fiscales en



vue de relancer l'économie et d'accroître le pouvoir d'achat des populations. Il s'agit entre autres : (i) du rehaussement de l'impôt sur le bénéficiaire pour les non-résidents ; (ii) l'institution d'un impôt sur les plus-values de cessions des titres miniers ; (iii) l'assouplissement de l'imposition de la taxe professionnelle des établissements d'enseignement privés et les modalités de paiement ; (iv) la suppression de l'exonération de 2 ans accordés aux nouvelles entreprises immatriculées sous le régime de l'impôt synthétique ; (v) la soumission à la TVA des opérations de vente en ligne ; (vi) l'institution d'une nouvelle taxe sur les Admissions Temporaires ; (vii) l'exonération des véhicules neufs destinés au transport des marchandises ou des voyageurs de tous droits et taxes à l'importation, à l'exception de la redevance statistique et des prélèvements communautaires.

Sénégal

La Loi de finances 2025 adoptée à l'Assemblée nationale

Le 28 décembre 2024, le [Projet de loi de finances](#) pour l'année 2025 a été [adopté](#) sans débat par l'Assemblée nationale, le Premier ministre ayant engagé la responsabilité de son Gouvernement (recours à l'article 86 alinéa 6 de la Constitution). La LFI 2025 est arrêtée à 5 014,3 Mds FCFA (7,6 Mds EUR) en recettes et à 6 614,8 Mds FCFA (10,1 Mds EUR) en dépenses. Elle repose sur des projections de croissance de 8,8% (porté par l'exploitation des hydrocarbures) et un déficit de 7,1 % du PIB contre 11,6% en LFR 2024, avec un taux de pression fiscale projeté à 19,4% du PIB. Le budget 2025 inclut des recettes provenant de l'exploitation des hydrocarbures estimées à 72,5 Mds FCFA (110 MEUR), dont une partie sera allouée aux fonds spéciaux (intergénérationnel et de stabilisation). En termes de dépenses, on note une forte augmentation de la charge de la dette (à 932,1 Mds FCFA soit 1,4 Md EUR, +13,1 %

par rapport à la LFR 2024 et + 61,2% par rapport à la LFI 2024) et une progression de 3 % de la masse salariale. L'adoption de la LFI 2025 intervient à la suite du vote de la loi de finances rectificative 2024, le 24 décembre dernier, ayant permis aux autorités d'intégrer les ajustements budgétaires intervenus dans le courant de l'année.

Déclaration de politique générale du Premier ministre

Le 27 décembre 2024, le Premier ministre a décliné dans sa [déclaration de politique générale](#) l'ambition et les orientations stratégiques de son Gouvernement. Axée sur le Référentiel des politiques économiques "Sénégal, Vision 2050" lancé en octobre 2024, la nouvelle politique du Gouvernement prône sept ruptures majeures, notamment une culture du résultat, une gestion déconcentrée et territorialisée, une logique de vision et de planification à long terme. Plusieurs mesures et réformes ont été annoncées : (i) une nouvelle politique fiscale (élargissement de l'assiette fiscale, rationalisation des dépenses fiscales, conciliation du besoin de mobilisation des recettes fiscales à la politique de promotion des investissements, réforme du Code général des impôts, réinstauration du dispositif de contrôle et de taxation des appels entrants, etc.) ; (ii) la rationalisation du train de vie de l'Etat ; (iii) une prise en charge maîtrisée des investissements structurants, des dépenses sociales et climato-sensibles en vue d'un retour aux normes communautaires de déficit de 3% du PIB à l'horizon 2027 et d'endettement à 70% du PIB d'ici à 2029 ; et enfin, (iv) la promotion de mécanismes innovants de financement et un recours aux organismes de placements collectifs de type conventionnel ou islamique.

Le gisement Sangomar atteint une production de 16,9 M de barils en 2024

La production annuelle du [Champ pétrolier Sangomar](#) a atteint 16,9 M de barils en 2024, dépassant l'objectif initial de 11,7 M de barils



pour l'année. Environ 16,4 M de barils ont été vendus sur le marché international depuis le début de production en juin 2024. Avec 12 puits actifs, la production a atteint un pic d'un peu moins de 3 M de barils en décembre, avec 3 cargaisons représentant un volume cumulé de 2,9 M de barils commercialisés. Pour rappel, Sangomar est opéré par l'australien Woodside Energy en partenariat avec la compagnie nationale Petrosen.

Sierra Leone

La Banque mondiale accorde 80 M USD pour soutenir la stabilité et la résilience macroéconomiques

Le 13 décembre 2024, la Banque mondiale a [approuvé](#) un financement global de 80 M USD pour la mise en œuvre de l'Opération de politique de développement pour la stabilité et la résilience macroéconomiques de la Sierra Leone avec option de tirage différé en cas de catastrophe. Dans le détail, le financement comprend une subvention de 60 M USD de l'Association internationale de développement à titre d'appui budgétaire et 20 M USD supplémentaires en option de tirage différé en cas de catastrophe. Il s'agit de la première d'une série de trois programmes qui soutiendront les efforts du gouvernement sierra-léonais pour rétablir la stabilité macroéconomique et jeter les bases d'une croissance économique plus durable et plus résiliente. L'opération soutient en particulier les réformes visant à (i) remédier aux contraintes qui pèsent sur la mobilisation des recettes intérieures et à faire respecter la discipline des dépenses ; (ii) améliorer l'accès au financement pour le secteur privé et (iii)

permettre la participation du secteur privé au secteur de l'énergie en vue d'améliorer les performances financières et opérationnelles de l'Autorité de distribution et d'approvisionnement en électricité.

Togo

L'OTR prévoit de mobiliser environ 1,8 Md EUR de recettes en 2025

L'[Office Togolais des Recettes \(OTR\)](#) prévoit de mobiliser 1 208,3 Mds FCFA (1,8 Md EUR) de recettes fiscales en 2025, permettant de soutenir, à plus de 50%, le budget national (estimé à 2 396,5 Mds FCFA, soit 3,7 Mds EUR). Environ 49,3 % du montant sera mobilisé par les services des impôts et 50,7 % par ceux des douanes et droits indirects. Cet objectif correspond à une hausse de près de 8 % par rapport à celui affiché dans la loi de finances rectificative 2024. Le Togo espère ainsi poursuivre sa consolidation budgétaire, avec la réduction de son déficit – qui était de 6,4 % du PIB en 2023 et qui a reculé à 4,9 % en 2024 – afin de revenir à la norme UEMOA de 3 % du PIB en 2026, conformément à son engagement dans le cadre du programme avec le FMI.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)